

# le journal

de l'UNIGE

n°97 | du 20 novembre au 4 décembre 2014 | paraît le jeudi | [www.unige.ch/lejournale](http://www.unige.ch/lejournale)

## COLLOQUE | 5

### Débat éthique sur le changement climatique

La difficulté des États à répondre aux défis lancés par les changements climatiques interroge les éthiciens. Un débat fait le tour de la question à Uni Bastions

## L'AGENDA | 5-11

Retrouvez l'ensemble des conférences, cours publics, colloques et soutenances de thèse se déroulant à l'UNIGE

## RECHERCHE | 14



### Apprendre en jouant

Une équipe de psychologues démontre que jouer à des jeux vidéo d'action engendre des effets positifs, notamment l'amélioration des performances visuelles et de la capacité d'apprentissage

## HORIZONS | 16

### La finance version durable

Le sommet organisé le 27 novembre vise à aider les professionnels de la finance à intégrer les enjeux du développement durable dans leur pratique quotidienne



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE



Projet déco-quartier à Bordeaux. Image: DR

## POINT FORT | 2-3

# La ville se met au vert

A l'heure où la majorité de la population mondiale vit dans des villes, les citoyens aspirent de plus en plus à retrouver des espaces naturels dans le paysage urbain. Mais de quelle nature parle-t-on? S'agit-il d'un environnement adaptable aux besoins de la société ou d'un espace sanctuarisé? Un projet financé par le Fonds national de la recherche scientifique a

réuni, durant trois ans, des chercheurs des universités de Genève et de Lausanne autour de ces questions. A Genève, plusieurs projets d'aménagement des rives du lac et du Rhône ont donné lieu à des prises de position divergentes sur le statut des espaces naturels en milieu urbain, au sein même des organisations de protection de la nature. Des approches

antagonistes qui se manifestent également à travers les pratiques de jardinage urbain qui ont vu le jour cette dernière décennie.

Le vendredi 28 novembre, un colloque public permettra aux différents acteurs concernés – praticiens, acteurs institutionnels et des milieux associatifs – de discuter des conclusions de ces travaux. ■

## UNI-CITÉ | 4

# La Suisse et les droits de l'homme

Le 3 octobre 1974, la Suisse adoptait la Convention européenne des droits de l'homme. Depuis, de nombreux recours ont été déposés, avec succès, auprès de la Cour européenne chargée de son application. La droite populiste voudrait aujourd'hui inscrire la primauté du droit

national sur cette juridiction internationale. Un choix qui constituerait un coup d'arrêt à quarante ans de progrès dans la protection des droits fondamentaux, selon les professeurs de la Faculté de droit Maya Hertig Randall et Michel Hottelier. ■

## POINT FORT

# Quand la nature cherche à se faire une place en ville

Des chercheurs des universités de Genève et de Lausanne ont étudié, à la faveur d'un projet financé par le Fonds national de la recherche scientifique, les pratiques de renaturation du paysage urbain

Emblématiques de la domination exercée par l'homme sur la nature, les villes cherchent aujourd'hui leur salut dans l'aménagement et la création de nouvelles formes d'espaces verts. Potagers urbains, éco-quartiers et renaturation font désormais partie du lexique des urbanistes. Les villes ont certes toujours abrité des zones de verdure, mais par le passé, celles-ci avaient principalement une fonction ornementale. On s'y rendait pour le plaisir de l'œil, pour assouvir sa nostalgie des grands espaces ou encore dans un but pédagogique, dans des jardins botaniques, où se trouvent conservées des espèces végétales depuis longtemps disparues du paysage urbain. Aujourd'hui, la ville est considérée comme un biotope à part entière, autour duquel se cristallisent toutes sortes d'enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

## UNE NATURE ADAPTABLE?

Quel est le statut de la nature en ville? S'agit-il d'un environnement modulable, maîtrisé et adaptable

aux besoins de l'homme ou, au contraire, d'espaces qui doivent être maintenus à l'état sauvage? À l'aide de quelles représentations et catégories les acteurs concernés pensent-ils la nature en ville?

À ces questions, sept chercheurs des universités de Genève et de Lausanne ont apporté des éléments de réponse à travers un projet financé durant trois ans et demi par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (1). Un colloque réunira, le 28 novembre au Théâtre de l'Usine, des universitaires, des acteurs institutionnels et des milieux associatifs, des artistes ainsi que le public pour discuter des conclusions de ce travail (*lire ci-dessous*).

Assistant au Département de géographie et environnement de l'UNIGE, Simon Gaberell s'est intéressé au rôle des organisations de protection de la nature. Leur intérêt pour la ville, longtemps

considérée en opposition à la nature est en effet relativement récent. «Ces organisations ont découvert que la ville abrite parfois une biodiversité plus riche que celle de certaines zones agricoles, explique le chercheur. Elles se

considèrent également aperçues qu'en ramenant un peu de nature en ville, les citoyens seraient incités à moins utiliser leur voiture pour quitter la ville, évitant ainsi d'empiéter sur des espaces naturels destinés à être préservés.»

Améliorer la qualité de vie en ville grâce à des aménagements portés par des associations de quartier afin de limiter la frénésie de mobilité des citoyens: c'est sur la base de ce raisonnement que de nombreuses organisations se sont impliquées ces dernières années dans des projets visant à l'aménagement d'espaces verts de loisirs, avec des positionnements parfois antagonistes en raison du flou entourant

la notion de nature et, a fortiori, de nature en ville.

À Genève, plusieurs projets d'aménagement récents des rives du lac et du Rhône ont catalysé ces divergences. Quel doit être l'intérêt public prépondérant? L'agrandissement des pontons au bord du Rhône à la Jonction a ainsi été bloqué par une association d'habitants par crainte des nuisances qui pourraient en résulter. Et surtout, de quelle nature parle-t-on? Les partisans du projet de la Plage des Eaux-Vives, porté initialement par un Conseiller d'Etat vert, avec le soutien de plusieurs associations environnementales, dont l'Association de sauvegarde du Léman, et bloqué au final par la section genevoise du WWF, conçoivent la Rade comme un élément de nature dans un milieu urbain. De ce fait, elle est dotée d'un statut différent qui autorise une pesée des intérêts particulière lors d'aménagements. L'aspect social prend alors une dimension importante: l'élément naturel peut répondre à des besoins sociaux, voire être amélioré, à travers des aménagements favorables

au développement de la biodiversité. À l'opposé, le WWF a adopté une position plus naturaliste, en partant du principe qu'il fallait minimiser les atteintes à l'environnement. D'ailleurs, il ne s'est pas opposé à la plage elle-même, mais au parc adjacent qui était prévu et qui constituait un aménagement beaucoup plus considérable quantitativement parlant.

## VISIONS DIVERGENTES

Pour Simon Gaberell, cette multitude d'approches et de représentations est également tributaire de conceptions divergentes du rapport de l'homme à la nature. «D'un côté, on est dans un rapport de protection, où la nature doit être préservée au maximum de l'influence humaine. De l'autre, l'être humain est considéré comme un facteur perturbateur au même titre que d'autres éléments naturels, dans une vision plus dynamique de l'écologie, qui intègre des composantes sociales et économiques.»

(1) «NaVille – les Natures de la Ville»

**«La ville abrite parfois une biodiversité plus riche que celle de certaines zones agricoles»**

## Un colloque pour faire le tour des controverses

Le colloque «Natures en ville, des pratiques en controverse» entend croiser les regards de chercheurs universitaires, de praticiens et d'artistes locaux autour de cette thématique. D'une part, avec l'Exposition *Type de plage* de l'association Across Photography, qui vise à mettre en images les pratiques estivales des usagers du bord du Rhône à Genève. Préoccupation commune au projet NaVille et aux organisateurs de cette exposition, la mise en image et l'interrogation sur la dimension

visuelle des faits sociaux et naturels constitueront donc un axe important de ce colloque. D'autre part, dans le prolongement des workshops qui ont ponctué le projet NaVille pendant trois ans (*lire ci-dessus*), plusieurs associations et institutions locales actives dans le domaine de la nature en ville viendront partager leurs expériences. Le colloque est divisé en deux sessions: «Des aménagements en controverse» et «Natures urbaines en controverse». Chacune de ces sessions sera

ponctué par une table ronde. En clôture, le film *Jardiniers urbains. Portraits*, réalisée par Marion Ernwein, sera projeté.

### | VENDREDI 28 NOVEMBRE |

*Natures en ville*  
Théâtre de l'Usine, Genève  
De 8h30 à 19h  
Programme complet et inscriptions:  
[www.unige.ch/naville-colloque/fr/](http://www.unige.ch/naville-colloque/fr/)



Photo: A. Campi



# «Les citoyens veulent la nature, mais sans ses désagréments»

Dans le cadre du projet «NaVille – les Natures de la Ville» (*lire ci-contre*), Marion Ernwein, assistante de recherche au Département de géographie et environnement (Faculté des sciences de la société), s'est intéressée aux pratiques de jardinage et aux potagers urbains. Entretien

**La nature en ville est forcément une nature domestiquée. Comment les acteurs de terrain la conçoivent-ils?**

**Marion Ernwein:** Mes recherches sont guidées par cette question: les politiques actuelles visent-elles plutôt à favoriser une nature décorative ou vivante et sauvage? Qui en sont les acteurs légitimes et à qui s'adressent ces espaces naturels? En examinant les pratiques de jardinage en ville, notamment dans les potagers urbains, je me suis aperçue que ces interrogations sont toujours présentes dans le discours des acteurs concernés.

**Comment cela se manifeste-t-il dans le cas des potagers urbains?**

A Genève, ceux-ci sont, en règle générale, subdivisés en petites parcelles allouées à chaque habitant ou famille intéressé(e). Ils sont régis par des chartes qui encouragent des pratiques écologiques. Mais lorsque ce postulat est poussé jusqu'au bout, cela génère des conflits. Ni les mauvaises herbes ni les limaces ne respectent les délimitations spatiales. De même, si un usager utilise un produit contre les parasites, celui-ci s'infiltrerait rapidement dans les parcelles voisines. On retrouve ce même type d'ambivalence dans les attitudes vis-à-vis des arbres. Ceux-ci focalisent beaucoup l'attention, car ils sont le symbole d'une nature mémorielle qui traverse le temps et on assiste souvent à des réactions épidémiques lorsqu'un projet urbain implique des abattages. Par contre, dès que les branches d'un arbre font de l'ombre chez un voisin c'est une source de conflit. On veut donc la nature, mais sans ses désagréments.

**Cela correspond à la conception romantique que les citoyens se font**

**de l'environnement...**

C'est en tout cas une conception conflictuelle. On veut des jardins urbains, mais on a peur des plantes invasives, comme ce fut le cas au début des années 2000 avec la prolifération de l'ambrosie. En ville, la forme que revêtent les espaces naturels est également déterminée par les comportements humains qu'ils vont engendrer. On enlève les buissons dans certaines rues parce qu'on a peur que les dealers y cachent de la drogue. On favorise une nature plus soignée et maîtrisée dans le centre-ville, qui sert de carte de visite à l'économie touristique, tandis qu'on laisse davantage la nature reprendre ses droits en périphérie.

**En Suisse, les jardins familiaux ont longtemps servi de modèle de jardinage en ville. Est-ce toujours le cas?**

A considérer les listes d'attente, ils ont en tout cas toujours la cote auprès des Genevois. On en recense actuellement quelque 3000 dans le canton. Toutefois ils font aussi l'objet de nombreuses critiques: ils seraient trop périphériques, les usagers s'y rendraient en voiture, engendrant de la pollution. Ils entreraient en conflit avec les besoins en logement. Ils seraient par ailleurs trop axés sur une culture intensive et privatisée. Le potager urbain, qui prévoit des surfaces moindres, un cabanon unique et partagé, et un accès commun à l'eau, s'impose donc comme nouveau modèle. Cette évolution est reflétée dans le nouveau Plan directeur cantonal qui préconise de privilégier des jardins familiaux de petite taille ou des potagers urbains au pied des immeubles.

**Est-ce que l'aménagement et l'entretien des espaces publics a également**



Photo: Genève villes et champs

**évolué au cours de ces dernières décennies?**

On recherche effectivement une nature plus vivante, en privilégiant les plantes vivaces et des modèles esthétiques qui laissent une plus grande part au hasard. Au lieu d'avoir des rangées de bégonias ou de géraniums, on demande aux jardiniers de réaliser des visuels moins structurés et plus dynamiques. On permet à toutes sortes de plantes de cohabiter et on laisse faire la nature. On est donc passé d'une vision très décorative et maîtrisée à quelque chose de plus vivant et d'autorégulé. La part des initiatives

privées est également un phénomène relativement récent, avec des mouvements comme la «guérilla jardinière»: des citoyens repèrent un pied d'arbre et y sèment des plantes en l'absence d'autorisations municipales. A Genève s'est mise en place la «guérilla tournesol». Le 1<sup>er</sup> mai de chaque année, des graines de cette plante sont distribuées aux habitants qui les sèment où bon leur semble. Il s'agit d'une forme de réappropriation de l'espace public par des initiatives privées, avec parfois des visées pédagogiques à l'intention des enfants. ■